

Tour de la venelle du Chapeau Rouge

Cette tour va disparaître dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle⁴⁹. Celle-ci était construite sur un gros enrochement de granit plus élevé que celui de la tour précédente. Les fouilles des années 2013 font apparaître cet important enrochement constituant sa base. Il couvre une largeur d'environ 6 m entre sa base et le fossé, il est encore visible, à l'extrémité de la venelle du Chapeau Rouge au fond de la cavité à droite de son entrée.

L'I.N.R.A.P. réalise en 2013 des fouilles préventives à l'endroit de l'ancien cinéma « Le Connétable ». Après démolition, contigüe à l'entrée, furent dégagées les fondations de la troisième tour de l'enceinte de la ville.



L'épaisseur de ses murs était d'environ 3,7 m, en y ajoutant un espace central d'un diamètre approximatif de 4 m, ceci donnait une tour d'une largeur à sa base de presque 11,40 m. A mi-hauteur, celle-ci devait avoir des murs moins épais dans la mesure où la base de ce type de tour était toujours pourvu d'un talus (*partie conique*). Elle se situait à droite juste après le pont d'entrée de la venelle du Chapeau Rouge en venant de la maison « Durville ». Ces vestiges étaient constitués de pierres, ayant la glaise pour seul liant. Leur hauteur était très restreinte dans la mesure où les rochers affleuraient le sol. Sous l'ancien cinéma ils sont situés plus profond. On y voyait encore des vestiges de fondations du rempart reliant les deux tours, ainsi que les restes d'un mur appartenant vraisemblablement à une ancienne maison. Suite au rapport de fouilles effectuées en 2013⁵⁰, il semblerait que le rempart situé entre les deux tours Intermédiaires disposait encore d'une élévation de 2 m en 1860. Ce serait au cours des travaux d'agrandissement de l'école située derrière la maison Joinville, rue des Halles, et plus particulièrement des deux ailes situées à son arrière, que cette portion de rempart aurait totalement disparue⁵¹. Sur une demande de subvention établie le 30 octobre 1858 par M. LEMOT à l'intention du préfet on lit ceci :

« ...attendre que la classe devant être édifiée sur l'emplacement d'une ancienne fortification ... »